

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 9 décembre 2020

Monsieur Simon Jolin-Barrette  
Leader parlementaire du gouvernement  
Cabinet du leader du gouvernement  
Édifice Pamphile-Le May  
1<sup>er</sup> étage, bureau 1.39  
1035, rue des Parlementaires  
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Le 3 novembre dernier, la députée de Rouyn-Noranda–Témiscamingue déposait un extrait de pétition, signée par 3 545 pétitionnaires, adressée à l'Assemblée nationale demandant au gouvernement d'agir afin que :

- Les critères de projection pour l'attribution de projets en matière d'hébergement soient adaptés aux particularités géographiques et socioéconomiques du Témiscamingue rural, sans égard à sa densité démographique;
- Le gouvernement considère les avantages socioéconomiques structurants qu'un tel projet pourrait générer dans le contexte de la relance actuelle;
- Le gouvernement reconnaisse la pertinence d'une maison des aînés en milieu rural depuis les leçons tirées de la crise COVID-19;
- Rémigny soit pris en exemple dans son modèle pour l'implantation d'une maison des aînés en milieu rural pour le Témiscamingue d'ici 2022.

Lors de l'annonce des maisons des aînés et des maisons alternatives (MDA-MA) du 26 novembre 2019, nous avons présenté un plan visant la transformation des centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) existants et la création de nouvelles places, sous la forme de ce nouveau concept, réparties équitablement dans l'ensemble des régions.

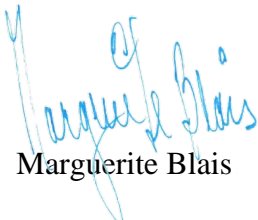
... 2

Afin d'établir une répartition géographique plus précise, le ministère de la Santé et de Services sociaux a lancé un appel de projets de développement auprès des établissements du réseau de la santé et des services sociaux ayant une mission d'hébergement et de soins de longue durée. Avec les données de la croissance théorique du nombre de places par région selon le vieillissement de la population versus la liste d'attente d'un lit d'hébergement, une répartition équitable et optimale de 2600 places en MDA-MA a été faite, et ce, selon les données probantes disponibles. Sur la base d'une analyse du continuum d'hébergement de la région, le Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue a identifié Rouyn-Noranda et Val-D'Or comme étant les communautés où les besoins sont prioritaires.

Je suis consciente des enjeux qui découlent de l'immensité du territoire de l'Abitibi-Témiscamingue et je vous assure que nous mettons tout en œuvre pour que nos aînés puissent vivre dans leur communauté à proximité de leurs proches. Il s'agit d'ailleurs d'un des principes directeurs du projet de MDA-MA mis en place par notre gouvernement. Ainsi, je peux vous assurer que les besoins du secteur de Témiscamingue seront analysés lors de la planification de développement de nouvelles places.

Veuillez agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La ministre responsable,



Marguerite Blais

N/Réf. : 20-MS-00610-02